Conseil des droits de l’homme

38e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Mozambique**

Genève, le 4 Mai 2021

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la délégation du Mozambique pour sa présentation.

La Suisse est préoccupée par la résurgence de la violence dans la province de Cabo Delgado qui a causé de grandes souffrances dans la population civile.

Elle souhaite faire les 4 recommandations suivantes au Mozambique :

1. Prendre toutes les mesures nécessaires afin de s’assurer du respect des droits de l’homme par les forces de sécurité publiques et privées ainsi que mener des enquêtes contre toutes les allégations de violations afin de traduire en justice les responsables.
2. Renforcer, en ce qui concerne l’extraction des ressources naturelles, les mesures afin de promouvoir le respect des droits de l’homme en accord avec les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l’homme.
3. Accélérer le processus de révision de la loi foncière afin de mieux protéger le droit à l’utilisation des terres et y faciliter la participation effective des communautés rurales et des ONG en accord avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans.
4. Ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Je vous remercie.